



RESPONSABLE

SAMUEL DEPREZ

samuel.deprez@univ-lehavre.fr

☎ 06 21 84 95 40

UFR LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

25, rue Philippe Lebon
76086 Le Havre Cedex
☎ 02.32.74.42.00
Fax 02.32.74.42.04

BUREAU ACCUEIL ETUDIANTS

lsh@univ-lehavre.fr

☎ 02.32.74.40.99

INSCRIPTIONS

A partir du mois d'avril,
dossier de candidature
téléchargeable sur le site :
<http://www.univ-lehavre.fr>
rubrique offre de formation

retour des dossiers pour le 1^{er}
juillet (première vague)
et début septembre (deuxième
vague) dernier délai

Procédure et liste des pièces à
fournir disponibles sur le dossier

VAE

(Validation d'acquis de l'expérience)
Se renseigner auprès de :
Formation Continue
☎ 02.32.74.44.48

ETUDIANTS ETRANGERS

Service de la Vie Etudiante
50, rue J.-J. Rousseau
76600 Le Havre
☎ 02.32.74.40.76

ECHANGES INTERNATIONAUX

Service des Relations Internationales
(SRI)
Faculté des Affaires Internationales
Rez-de-chaussée
☎ 02.32.74.42.24

BUREAU DES STAGES

L'OISEAU
☎ 02.32.74.41.31

Domaine : SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

LICENCE PROFESSIONNELLE AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

**Spécialité : Géomatique et Administration de
Données pour le Développement des Territoires**

ADMISSION

L'admission se fait sur dossier et entretien.

Le recrutement se fait à niveau bac + 2 :

- après une licence niveau 2 en sciences humaines et sociales, mention géographie, aménagement, sociologie, documentation ou une licence niveau 2 en AES... ;
- après un DEUST en Science de l'Homme et de la Société ;
- après un DUT, un BTS ou un DEUST en informatique ou dans le domaine des systèmes d'information (BTS Informatique de Gestion, DEUST Informatique...)
- après un DUT ou un BTS dans le domaine de la communication et de l'information (DUT Information et Communication, BTS Systèmes d'information, BTS Communication des entreprises, DUT Services et Réseaux de Communication...)
- après un DU en gestion et management du territoire
- après un DUT ou un BTS en statistiques, en analyse de données ou traitement informatique des données
- après une formation de niveau équivalent validé reposant sur l'utilisation des données socio-spatiales et en lien avec le traitement de données, l'aménagement et/ou l'urbanisme (BTS Géomètre-topographe, BTS Assistance technique d'ingénieur, BTS Tourisme et Loisirs...)

L'inscription se fait après réception d'un avis positif de la commission pédagogique.

Nombre de places : 24

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Les enjeux et domaines d'intervention inhérents au développement des territoires, à leur gestion et leur aménagement impliquent une connaissance fine, précise et actualisée de leur organisation, de leur richesse, de leur fonctionnement et de leur dynamique. Cette connaissance induit **l'utilisation de données d'origine et de nature variée**, relatives à la géographie, à l'environnement, à la sociologie, à l'économie... Disposer de ces informations est une priorité. En assurer la **gestion efficace puis des utilisations adaptées** sont des enjeux cruciaux qui supposent des compétences de haut niveau.

Cette licence professionnelle répond précisément à ces besoins, exprimés avec force et de manière permanente par les acteurs des territoires, publics et privés (communes et leurs regroupements, conseils régionaux, les services de l'Etat, bureaux d'étude...) à la recherche de personnels compétents pour gérer les informations dont ils disposent, les combiner et les valoriser pour apporter la connaissance sur ces territoires et aider à leur gestion.

Les objectifs de la formation sont donc de former des techniciens spécialisés, hautement qualifiés, **dans le domaine du traitement des données multisources.**

Dans cette logique, les enseignements proposés considèrent l'ensemble de la chaîne de traitement depuis la production et la distribution des données jusqu'à la représentation, la communication et la valorisation des informations. La dimension **Géomatique** de la formation apparaît ici avec force, de l'utilisation des systèmes d'information géographique à la maîtrise des outils de représentation graphique et de publications numériques (cartographie interactive et sites Internet).

La place accordée à **l'administration des données** est tout aussi essentielle et permet de considérer les méthodes et outils de gestion, de structuration, d'élaboration et d'analyse des données. Créer et collecter les informations, assurer leur mise en cohérence et leur harmonisation, définir les règles d'archivage et de mise à disposition sont des étapes préalables essentielles qui garantissent ensuite leur bonne utilisation potentielle. Il s'agit pour les futurs professionnels de maîtriser le cycle de vie de l'information géographique dans son ensemble et de garantir la préservation et l'enrichissement de ce patrimoine.

Cette formation, à fort caractère technique, est complétée par des **cours plus thématiques** qui permettent aux étudiants de disposer d'une vue d'ensemble des utilisations possibles des données et informations présentant une dimension spatiale (urbanisme et aménagement, marketing, gestion de problématiques environnementales...). Elle prend appui notamment sur une **implication forte des professionnels et des acteurs des territoires** (plus de 35 % des enseignements de délivrés par des professionnels), qui facilite également les possibilités de stage et de projets tuteurés.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Durée des études

Un an (validé par 60 crédits).

Deux alternatives possibles de formation

La voie étudiante : statut étudiant

La formation continue : salarié en validation des acquis de l'expérience (VAE)

Les enseignements

Le volume de cours est de 420 heures (dont 162 h en commun avec la licence professionnelle « Animateur technique de bassin versant »), réparties en cours magistraux (CM - 135 heures) et travaux dirigés (TD - 285 heures). Plus d'un tiers des interventions sont assurées par des intervenants professionnels.

Le semestre d'enseignement se développe sur 18 semaines au cours desquelles les étudiants réalisent en groupe leur projet tuteuré.

Le projet tuteuré

Le **projet tuteuré** a pour objectif de permettre aux étudiants d'acquérir des procédures d'analyse et de traitement des données dans le but d'aboutir à un résultat pratique directement utilisable par les commanditaires (organismes extérieurs à l'université du type entreprise, collectivité territoriale...). Il s'agit concrètement de mettre en œuvre l'ensemble des méthodes enseignées et compétences acquises dans les unités d'enseignement.

Le projet tuteuré est réalisé durant 18 semaines d'enseignement par groupes de 3 ou 4 étudiants. Il donne lieu à un rapport écrit, noté par l'enseignant chargé du suivi, et à une soutenance orale devant un jury composé de professionnels et d'enseignants.

Le stage en milieu professionnel

Le **stage en milieu professionnel**, d'une durée minimum de 3 mois, permet de mettre en œuvre in situ les connaissances, les outils et les techniques acquis dans le cadre d'un sujet proposé par l'organisme d'accueil.

Un **mémoire d'étude** est élaboré à l'issue du stage. La note finale tient compte de l'appréciation du déroulement du stage en entreprise, de l'avis du responsable du stage, du document écrit et de la soutenance orale de présentation de ce document.

Contrôle des connaissances

La licence professionnelle est décernée si l'étudiant obtient à la fois :

- une moyenne supérieure ou égale à 10 / 20 pour l'ensemble des Unités d'Enseignement
- une moyenne supérieure ou égale à 10 / 20 pour l'ensemble « Projet professionnel »

L'ensemble « Projet professionnel » est validé si l'étudiant obtient à la fois :

- Une note supérieure ou égale à 10/20 au projet tuteuré
- Une note supérieure ou égale à 10/20 au mémoire d'étude

L'ensemble des unités d'enseignement est comptabilisé pour 40% de la moyenne finale et, l'ensemble « Projet professionnel » est comptabilisé pour 60% dans le calcul de la moyenne finale.

Le jury sera composé des responsables de chaque unité d'enseignement et de deux professionnels intervenant dans la formation. Il est nommé par le président de l'université sur proposition du responsable de la formation.

DEBOUCHES

Cette licence forme des techniciens désireux de mettre, au service de l'ensemble des acteurs du territoire, des compétences demandées et reconnues en matière de production, de traitement et d'exploitation des données. Les connaissances et savoir-faire acquis par les étudiants permettent notamment une professionnalisation rapide dans des fonctions diverses et variées. A titre d'exemples et sur la base de l'enquête réalisée sur le devenir des étudiants issus de cette formation :

Pour l'aspect **Géomatique**, pour **l'organisation des activités** et le déploiement opérationnel

- Administrateur SIG / Responsable du pôle Géomatique (collectivités territoriales...)
- Géomaticien (collectivités territoriales...)
- Chef de projet SIG (bureaux d'étude...)

Pour l'aspect **Géomatique**, pour **des applications thématiques**

- Chargé de mission SIG (services de l'État, associations, parcs naturels, secteur privé...)
- Cartographe (bureaux d'étude, structures intercommunales...)
- Chargé de mission « Développement économique » (organismes consulaires...)
- Chargé de mission « Développement des Territoires » (Conseils régionaux et généraux...)
- Chargé de mission « Aménagement du territoire » (Agences et d'urbanisme...)

Pour l'aspect **Administration de données**

- Administrateur de données localisées (Comités d'expansion...)
- Gestionnaire de la documentation et du patrimoine numérique (entreprises...)
- Responsable de l'information territoriale (collectivités locales...)

UE	Crédits ECTS	Intitulé de l'unité d'enseignement	Durée totale	Modalités de l'enseignement (cours, TD,)
AD.1	6	Production & distribution de données <i>Systèmes d'information géographique Fondamentaux & mise en œuvre</i>	50h00	20h00 CM 30h00 TD
AD.2	6	Structuration & exploitation des données <i>Géomatique appliquée à l'aménagement & l'urbanisme</i>	50h00	20h00 CM 30h00 TD
AD.3	6	Elaboration & gestion des données <i>Organiser la connaissance des territoires & des acteurs</i>	50h00	10h00 CM 40h00 TD
AD.4	6	Traitement & représentation de l'information <i>Porter-à-connaissance & diagnostic territorial</i>	70h00	20h00 CM 50h00 TD
AD.5	6	Communication & valorisation de l'information <i>Promotion des territoires & des projets de développement</i>	70h00	20h00 CM 50h00 TD
AD.6	3	Connaissance de l'environnement professionnel <i>Territoires en action : acteurs, structures et domaines d'intervention</i>	30h00	15h00 CM 15h00 TD
AD.7	4	Recherche documentaire et techniques rédactionnelles <i>Méthodologies et démarches pour le portage de projets</i>	50h00	15h00 CM 35h00 TD
AD.8	3	Itinéraire de professionnalisation & mise en situations <i>Identifier, valoriser & promouvoir ses compétences</i>	30h00	15h00 CM 15h00 TD
AD.9	2	Anglais technique & opérationnel <i>Terminologie de la géomatique & sémantique de l'aménagement</i>	20h00	20h00 TD

Organisation de la formation en crédits ECTS	
Enseignements	42
Projet tuteuré	6
Stage	12
Total	60

POURSUITES D'ETUDES

L'objectif premier est la professionnalisation avec intégration au marché de l'emploi à l'issue de la formation.

À titre exceptionnel, une passerelle vers un master professionnel offrant des spécialités et options d'aménagement est envisageable. Cette possibilité sera étudiée au cas par cas en fonction des critères de recrutement du master choisi